

M. Bell: Ma troisième question a trait au fameux brise-lames de Lorneville. On a beaucoup parlé de ce brise-lames, à la Chambre et à l'extérieur. L'an dernier, je suis allé à Lorneville. J'ai dû obtenir la plupart de mes renseignements de première main en examinant moi-même la situation. Monsieur le président, me serait-il permis de m'y arrêter un instant? Il y a quelques années, on a décidé d'aménager un nouveau brise-lames à Lorneville. On a élaboré des plans qui supposaient une dépense fort élevée. On pouvait donc croire que l'entreprise aurait une grande valeur. Mais à cause d'une erreur de jugement de la part des ingénieurs, du ministère ou de l'extérieur, on n'a pas tenu compte de l'avis des gens de l'endroit. Je suppose qu'on n'a pas fait toutes les recherches nécessaires. J'ai été intéressé d'entendre le ministre déclarer tout à l'heure qu'en ce qui concerne Port-aux-Basques tout le monde était au courant des difficultés que présente le havre,—c'est-à-dire tout le monde qui avait de l'expérience. Nous avons là un autre exemple à peu près analogue. Tout le monde à Lorneville connaissait les difficultés que suscitait cet endroit; les gens connaissaient le terrain et le rivage dans lequel on enfoncerait les pilotis.

Il y a un peu plus de deux ans, le brise-lames s'est enfoncé et il était à peu près impossible, du point de vue technique, de faire quoi que ce soit pour le replacer. Après beaucoup de temps et sans doute certaines enquêtes, il a été décidé,—et le ministre a répondu à une question à ce sujet l'an dernier,—qu'on reconstruirait le brise-lames ou qu'on y ajouterait. Je me suis rendu là-bas à Pâques et j'ai vu les travaux qu'on effectue au brise-lames. Il s'agit tout simplement d'un quai flottant aménagé le long du brise-lames. J'ai causé de la chose avec des pêcheurs de l'endroit, qui estiment que c'est satisfaisant mais que le ministère aurait pu faire mieux. Il faudrait prolonger le brise-lames et y effectuer d'autres travaux. J'aimerais savoir si les travaux sont terminés et qu'est-ce qu'il adviendra en fin de compte de ce brise-lames à Lorneville?

L'hon. M. Winters: Ce brise-lames a été construit, je crois, en 1952 ou 1953. Lorsque je suis devenu ministre, j'ai appris que son niveau était inégal. Ce fait m'avait été signalé par l'honorable député de Charlotte. J'ai demandé aux ingénieurs du ministère de me préparer un rapport pour expliquer cette inégalité de niveau; ils m'ont dit qu'on avait effectué des forages mais qu'on n'était pas parfaitement renseigné sur la nature du sous-sol. Nous avons ensuite retenu les services d'un ingénieur consultant, M. McCullough, et

[L'hon. M. Winters.]

nous lui avons demandé de préparer un rapport et de faire part de ses conclusions. C'est ce qu'il a fait. C'est à la suite de ce rapport que nous avons effectué certains travaux sur le brise-lames.

Le rapport recommandait de ne pas imposer de poids additionnel au lit du port à cet endroit parce que certaines couches du sol ne résisteraient pas. En 1954, on a aménagé une installation reposant sur de légers piliers de bois et devant servir de quai dans la région que protège le brise-lames même s'il est endommagé. Les travaux ont été achevés en décembre 1955 et, avant d'entreprendre d'autres ouvrages, nous voulons voir si le brise-lames se stabilisera.

M. Bell: Je comprends les difficultés et j'apprécie les explications du ministre. Je ne sais pas qui lui a le premier signalé ce fait mais, environ cinq minutes après l'effondrement, tout le monde l'avait appris dans les provinces Maritimes. Je suppose que c'est celui qui a pu le premier atteindre le ministre qui l'a renseigné à ce sujet. Pour les pêcheurs de la région, c'est une grave difficulté. Je tiens à engager le ministre à continuer les travaux. Il ne faut pas s'imaginer que la question est réglée. Cependant, je ne poserai plus de questions au ministre à ce sujet. Je n'ai jamais trop insisté sur les mesures qu'il y aurait lieu de prendre car je me rends compte des nombreuses difficultés et je sais que quelqu'un s'est trompé. J'engage le ministre à continuer de se tenir au courant de la situation là-bas car elle est loin d'être satisfaisante et les pêcheurs sont mécontents. Tout ce qu'on a affecté au brise-lames est perdu. Ce travail a été beaucoup critiqué par tout le monde, depuis le plus humble pêcheur jusqu'au ministre lui-même. Je m'en remets à lui et j'espère qu'il continuera à étudier la question.

M. Brooks: J'ai une question à poser sur les quais du fleuve Saint-Jean et de ses affluents. Le ministre sait probablement que le gouvernement fédéral a assumé l'administration de ces quais il y a environ 25 ans. A ce moment-là, beaucoup de bateaux circulaient sur le fleuve. La circulation a pour ainsi dire cessé.

De nombreux yachts américains de tourisme, des remorqueurs et autres embarcations remontent et descendent le fleuve. Ces quais sont en très mauvais état. A la vérité, nombre d'entre eux sont presque inutilisables. Les ingénieurs du ministère ont-ils soumis un rapport sur l'état des quais du fleuve Saint-Jean et de ses tributaires? Je sais qu'il n'est pas possible d'entretenir tous les quais dont on se servait auparavant mais